

Avis au public

Conformément à l'article 9.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé par affichage à la maison communale que

La SARL BOLLUX MONTAGE a introduit une demande auprès de l'Inspection du Travail et des Mines, 3, rue des Primeurs, L-2361 Strassen, tendant à obtenir l'autorisation relative pour l'exploitation d'une nacelle de la marque MANITOU, du type 280TJ ST5, avec le numéro de construction MAN00000L01072996. (3A/2025/0075/182)

Weiswampach, le 30 janvier 2025

Le Bourgmestre

La Secrétaire

